

l'Iraq et l'Iraq. Le 28 février 1991, le Conseil de sécurité de l'ONU laissait périmer le mandat du GOMNUIL.

**Namibie :** Le Groupe d'assistance des Nations Unies pour la période de transition en Namibie (GANUPT) a été mis sur pied par le Conseil de sécurité en mars 1989. Constitué de militaires et de civils, il avait pour mission de surveiller la transition vers l'indépendance en Namibie. Les 301 militaires canadiens affectés à cette mission assuraient des services de logistique et de soutien juste à l'extérieur de Windhoek, capitale de la Namibie. La mission, qui a pris fin en mars 1990, a été un succès.

**Amérique centrale :** Le Groupe d'observateurs des Nations Unies en Amérique centrale, connu sous l'acronyme espagnol ONUCA, a été mis sur pied par le Conseil de sécurité le 7 novembre 1989 pour assurer la surveillance du processus de paix dans cette région. Au plus fort des opérations, le Canada fournissait 175 personnes et huit hélicoptères moyens et légers. L'ONUCA a été dissoute à la fin de janvier 1992.

**Haïti :** Onze officiers des Forces canadiennes (FC) ont fait partie du Groupe d'observateurs des Nations Unies pour la vérification des élections en Haïti (ONU-VEH). Ils faisaient partie d'un groupe multinational non armé, formé en novembre 1990 pour une période de quatre mois. Le brigadier-général Gabriel Zuliani des FC était chargé de superviser l'aspect sécurité de cette mission d'observation. Plus récemment, le Canada a donné des conseils d'ordre militaire en matière de maintien de la paix à l'Organisation des États américains, dans le cadre des efforts tentés par cette dernière pour rétablir la démocratie en Haïti, après le coup d'État de 1991.

### Engagements actuels

Le Canada participe actuellement aux activités suivantes (au 28 janvier 1993) :

**Inde et Pakistan :** La contribution du Canada au Groupe d'observateurs militaires des Nations Unies dans l'Inde et le Pakistan (UNMOGIP) se traduit par l'apport d'un avion Hercules servant à transporter, deux fois par année, le quartier général de l'UNMOGIP de l'Inde au Pakistan, et vice versa.

**Moyen-Orient :** Les FC participent actuellement à deux missions des Nations Unies au Moyen-Orient, soit l'Organisme des Nations Unies chargé de la surveillance de la trêve (ONUST) et la Force des Nations Unies chargée d'observer le désengagement au Moyen-Orient (FNUOD).

L'ONUST a été la première force de maintien de la paix de l'ONU. Mise sur pied en 1948, elle a pour but de surveiller

et de faire respecter le cessez-le-feu, en plus d'aider à superviser les modalités de l'armistice général conclu entre Israël, d'une part, et l'Égypte, le Liban et la Syrie, d'autre part. Le Canada participe à cette mission depuis 1954 et y détache 13 officiers pour des fonctions d'état-major et d'observation. Le mandat de l'ONUST est pour une période indéfinie.

La FNUOD a été formée au Golan, en 1974, à la suite d'une résolution du Conseil de sécurité. Les 180 militaires canadiens de la Force régulière et de la Réserve affectés à la FNUOD ont pour rôle d'assurer les services de logistique et de communications de même que le soutien technique aux forces des Nations Unies. La plupart sont en poste au Camp Siouani, sur le plateau du Golan, ou à Damas, en Syrie, mais de petits détachements sont déployés dans toute la zone de séparation, sur le plateau du Golan. Le mandat de la FNUOD est renouvelable aux six mois (le 30 mai et le 30 novembre).

**Chypre :** Le Canada participe depuis 1964 à la Force des Nations Unies à Chypre (UNFICYP). Le bataillon canadien veille sur un secteur qui englobe la ville de Nicosie, où, à certains endroits, quelques mètres à peine séparent les factions opposées. Les membres du contingent s'acquittent de plusieurs fonctions, notamment tenir des postes d'observation le long des lignes de cessez-le-feu, patrouiller en véhicule le secteur, mener des enquêtes sur les violations du cessez-le-feu, régler les différends et remplir des missions à caractère humanitaire. Ce mandat des Nations Unies doit être renouvelé tous les six mois (15 juin et 15 décembre).

Le 11 décembre 1992, le Canada a annoncé qu'il retirerait ses gardiens de la paix à partir de juin. En attendant, le Canada maintient un contingent de 500 militaires sur l'île.

**Sinaï :** Suite à une demande spéciale présentée par les gouvernements de l'Égypte et d'Israël, en 1985, le Canada a accepté de participer à la Force multinationale et Observateurs (FMO) basée dans la péninsule du Sinaï, une mission distincte de celles des Nations Unies. Jusqu'en 1990, le Canada fournissait huit hélicoptères et leurs équipages, de même que du personnel de soutien. Puis la FMO a été réduite et on a demandé au Canada de retirer ses huit hélicoptères. Le contingent canadien comprend actuellement 27 militaires.

**Afghanistan et Pakistan :** Le Canada est l'un des 10 pays qui ont fourni des services d'observateurs militaires pour la Mission de bons offices des Nations Unies en Afghanistan et au Pakistan (UNGOMAP), mise sur pied en mai 1988. En mars 1990, à l'expiration du mandat de

l'UNGOMAP, on a créé le Bureau du Secrétaire général en Afghanistan et au Pakistan (BSGAP). L'un des 10 officiers qui font office de conseillers militaires du BSGAP est un Canadien. Le BSGAP servira de base pour toute opération future de maintien de la paix en Afghanistan.

**Iraq et Koweït :** La Mission d'observation des Nations Unies en Iraq et au Koweït (MONUIK), créée en avril 1991, est basée à l'intérieur d'une zone démilitarisée, le long de la frontière entre l'Iraq et le Koweït. Le contingent canadien comprend 29 militaires qui, pour la plupart, sont du Génie. Ils ont pour tâche de débarrasser toute la zone démilitarisée de toute mine et de toute munition non explosée. Le mandat est renouvelable deux fois par année (9 avril et 9 octobre).

**Sahara occidental :** La Mission des Nations Unies pour l'organisation d'un référendum au Sahara occidental (MINURSO) a été créée en avril 1991 et a eu pour premier commandant le major-général Armand Roy, des Forces canadiennes. L'effectif militaire de MINURSO est composé de 33 militaires canadiens, qui s'occupent des missions d'observation, de l'organisation des mouvements et des services de soutien.

**Angola :** Quinze membres des FC servent actuellement au sein de la Mission de vérification des Nations Unies en Angola (UNAVEM). Cette mission, établie en juin 1991, a pour mandat de s'assurer que le cessez-le-feu et les arrangements en matière de démobilisation acceptés par le gouvernement de l'Angola et le mouvement de résistance UNITA sont respectés. Le mandat de la Mission a pris fin en janvier 1993.

**El Salvador :** Le groupe d'observateurs qui faisait partie de l'ONUCA a été relocalisé en El Salvador à la fin de janvier 1992 pour y surveiller le cessez-le-feu. Cette initiative s'insérait dans le cadre d'un élargissement global de la Mission d'observation des Nations Unies en El Salvador (ONUSAL). Le mandat de la Mission a été prolongé jusqu'à la fin de mai 1993 pour assurer le déroulement complet du processus de paix. Cinq officiers des FC se trouvent actuellement en El Salvador.

**Cambodge :** La Mission préparatoire des Nations Unies au Cambodge (MIPRENUC) a commencé en 1991. Le contingent canadien comptait du personnel de logistique, des employés de soutien administratif et plusieurs officiers d'état-major. Les Canadiens étaient chargés de participer à l'organisation des communications dans le cadre du cessez-le-feu et de mettre sur pied des programmes d'entraînement à la reconnaissance des mines et au démi-